

COMMUNICATIONS

Epithelioma melanique dérivé des glandes sébacées chez un Cheval

par H. DRIEUX et J.-L. NUNES PETISCA

Les épithéliomas mélaniques du cheval ne sont pas une rareté, tout au moins pour ceux qui dérivent de l'assise génératrice de l'épiderme. Mais la présente observation nous a paru digne d'être relatée parce que la tumeur étudiée a pour point de départ la glande sébacée, ce qui est beaucoup plus rare. Nous n'en avons pas trouvé d'exemple dans la bibliographie que nous avons pu consulter.

Le matériel envoyé au Laboratoire d'Anatomie Pathologique de l'École Vétérinaire d'Alfort, par M. le Docteur-Vétérinaire M. JUDAS de Pontorson (Manche), provient d'un cheval de trois ans, de robe gris-fer. Il s'agit d'une petite néoformation de la grosseur d'une noix, située sur la face postérieure de la cuisse droite, à 4 cm. du périnée.

A l'œil nu, on peut constater que la tumeur, dure, sèche et noire comme une truffe s'est développée au sein du derme cutané et a déjà commencé à envahir le tissu conjonctif hypodermique.

L'examen des coupes au faible grossissement met facilement en évidence son aspect glandulaire : elle est formée de nombreux pseudo-lobules, séparés les uns des autres par une trame conjonctive plus ou moins abondante. La forme et le volume de ces pseudo-lobules sont très variables; souvent leurs dimensions sont supérieures à celles d'une glande sébacée normale. La structure est massive, sans la moindre apparence de cavité glandulaire ou de canal excréteur.

Dans les zones où la charge pigmentaire est faible, il est très facile de constater que le tissu tumoral est formé d'éléments cellulaires de type nettement épithélial, de volume variable, mais

toujours grands; dans chaque cellule, le pigment se présente en granules irrégulièrement distribués dans tout le cytoplasme.

Dans les autres zones, la richesse en mélanine est telle que l'on ne voit que de larges plages noires dont la structure est entièrement masquée par l'accumulation des grains pigmentaires (fig. 1).

Pour étudier convenablement la cytologie de la tumeur, il a été nécessaire de procéder à la dépigmentation des coupes par le

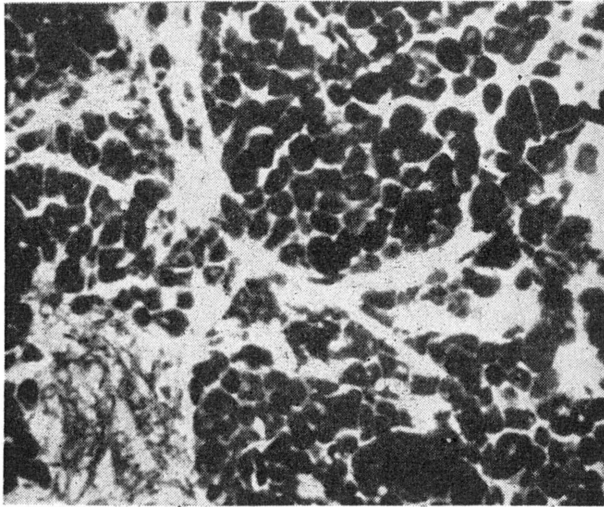


FIG. 1. — Région très pigmentée de la tumeur. La structure lobulaire apparaît nettement. (Zeiss, oc. 8 - ob. 6/10, 16.)

permanganate de potassium et l'acide oxalique, selon la méthode indiquée par LANGERON.

Après la dépigmentation, l'image est particulièrement nette et confirme l'hypothèse histogénétique que la tumeur dérive de la prolifération des glandes sébacées. En certains points en effet, l'aspect général est typiquement celui d'une formation de cette nature (fig. 2).

La tendance de la tumeur à reproduire l'aspect morphologique normal des glandes sébacées se traduit par la présence à la périphérie des massifs néoplasiques d'éléments cellulaires polygonaux très basophiles, tandis qu'au centre se trouvent de grandes cellules

à contours arrondis, de réaction nettement moins basophile que les précédents, avec une réfringence caractéristique de leur cytoplasme. Tous les éléments sont jointifs, il n'existe pas de ponts épineux entre les cellules. On remarque également que celles-ci sont munies d'une membrane épaisse et bien différenciée. Ce sont là des caractères classiques de l'évolution glandulo-sébacée de l'ectoderme.

En dépit de la rareté des figures de mitose, cette tumeur n'en

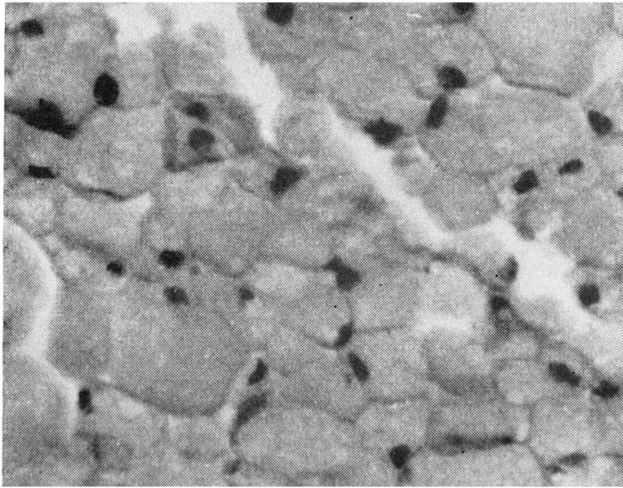


FIG. 2. — Aspect du tissu néoplasique après destruction du pigment ; on reconnaît le caractère sébacé des cellules. (Zeiss, oc. 8 - ob. 16/0, 32.)

est pas moins de caractère malin. Sa malignité est attestée en effet par l'importance de l'irrégularité volumétrique des noyaux dont certains sont véritablement monstrueux, par l'hyperchromaticité de la plupart d'entre eux et par la tendance très nette des massifs néoplasiques à progresser vers la profondeur des tissus, soit sous forme de coulées cellulaires, soit même sous forme de cellules isolées. Ceci laisse prévoir l'éventualité de métastases mais il ne semble pas que celles-ci doivent être aussi précoces que pour un mélanosarcome car la vascularisation du stroma est relativement faible et l'examen des coupes ne montre pas de cellules néoplasiques dans les capillaires lymphatiques ou sanguins.

Dans le stroma, on note la présence d'un certain nombre de

cellules histiocytaires chargées de pigment. Leur présence pose le problème de l'origine de la mélanine dans cette tumeur. En effet, celle-ci peut être considérée soit comme un épithélioma sébacé secondairement chargé de pigment élaboré par ailleurs, autrement dit comme une tumeur « tatouée », soit comme un naevus directement affilié aux cellules sébacées dont les formes néoplasiques ont acquis ou retrouvé le pouvoir de mélanogénèse.

C'est vers cette seconde opinion que va notre préférence. En effet, les formations sébacées ne sont que des flexions morphologiques et fonctionnelles d'un épithélium dont la vocation, aussi bien dans la couche basale de l'épiderme que dans la zone génératrice des poils, est orientée vers la pigmentogénèse. Il n'est dès lors pas étonnant que la dédifférenciation néoplasique fasse réapparaître cette propriété à leur niveau. Par contre, le pouvoir phagocytaire de grains pigmentaires n'est pas une propriété classiquement reconnue aux cellules sébacées, et rien ne permet de penser que leur déviation néoplasique puisse faire apparaître ce caractère. Au surplus, l'abondance dans la tumeur de cellules sébacées comparée à la relative rareté des histiocytes chargés de pigment porte également à n'attribuer à ces derniers qu'un rôle passif de mélanophores.

En définitive, nous sommes amenés à conclure de cette étude, malheureusement réduite à sa seule partie morphologique, que la tumeur en cause est un cancer mélanique d'origine sébacée.

Ajoutons, pour terminer, que l'un de nous a observé un cas identique chez le cheval au Service d'Histopathologie du Laboratoire Central de Pathologie Vétérinaire de Lisbonne; ce cas n'a pas encore été publié.
